

MARTINE PINVILLE

SECRETAIRE D'ETAT CHARGEE DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT, DE LA CONSOMMATION ET DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Invitation presse

Invitation presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 11 octobre 2016 N°124

Martine PINVILLE participera au 32^{ème} congrès de l'Association nationale des Elus de Montagne (ANEM)

Jeudi 13 octobre 2016

Saint-Dié-des-Vosges (88)

Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire participera, jeudi 13 octobre 2016, au 32^{ème} congrès de l'Association nationale des Elus de Montagne (ANEM).

Ce Congrès sera l'occasion d'aborder les grandes thématiques de la montagne, notamment en lien avec le tourisme. La Secrétaire d'Etat fera l'ouverture de la première journée consacrée aux « atouts et moyens du tourisme en montagne ». En effet, le tourisme occupe une place centrale dans l'économie montagnarde et constitue un outil essentiel du développement local.

A cette occasion, elle réaffirmera sa feuille de route en faveur du tourisme, dans l'objectif de développer de la qualité de service et de renforcer l'attractivité des offres touristiques privés et territoriales (notamment à travers les SPOTT, les contrats de destinations, la marque qualité tourisme ou encore tourisme et handicap). Elle abordera également la question de l'immobilier de loisirs en zone montagne.

Enfin, la Secrétaire d'Etat échangera avec les élus présents sur le volet tourisme de la loi Montagne 2, texte actuellement débattu au Parlement, visant à soutenir l'emploi et le tourisme en montagne, tout en assurant une protection de l'environnement des neuf massifs que compte la France.

Déroulé :

14h30 Intervention de la Secrétaire d'Etat

14h50 Point presse (micros tendus)

Accréditations auprès de la préfecture des Vosges

Anne-Marie DUC 03 29 69 88 30 Anne-marie.duc@vosges.gouv.fr

Contact presse:

Cabinet de Martine PINVILLE: 01 53 18 44 13 sec.secacess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

